

VITICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Bulletin n°11
Mardi 5 juin 2018

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants

Mildiou : forte progression de la maladie sur tous les territoires. Risque fort à très fort.

Vers de la grappe : début du vol en secteurs très précoces.

Flavescence dorée : l'arrêté préfectoral concernant les dates de traitements obligatoires est en ligne sur les sites habituels.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



I (1ères fleurs)



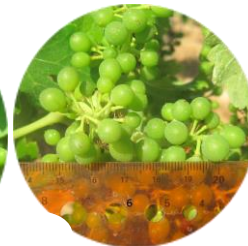
I (pleine floraison)



J (nouaison)



baies 2-3 mm



baies 5-6 mm

Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade nouaison à baies 4-5 mm, stade baies 4-5 mm majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade pleine floraison à baies 4-5 mm, stade baies 2-3 mm majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 25% floraison à baies 2-3 mm, stade nouaison majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade 1ères fleurs à nouaison, stade pleine floraison majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 1ères fleurs à nouaison, stade 25% floraison majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade 1ères fleurs à 75% floraison, stade début floraison majoritaire.

Muscat de Hambourg

Secteur II : stade nouaison à baies de 2-3 mm.

Secteur III : stade début nouaison.

Secteur IV : stade fin floraison.

Secteur V : stade 25% floraison.

Carte de précocité : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



Les conidies présentes à la face inférieure des feuilles assurent par la suite les contaminations secondaires (repiquages) sur les autres organes en présence de pluie, de rosée ou de brouillard.

repiquages sur feuilles



Photo CIRAME

repiquages sur grappes :



Photo CA13

Il y a simultanément des repiquages et de nouvelles contaminations primaires au cours de la saison.

Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

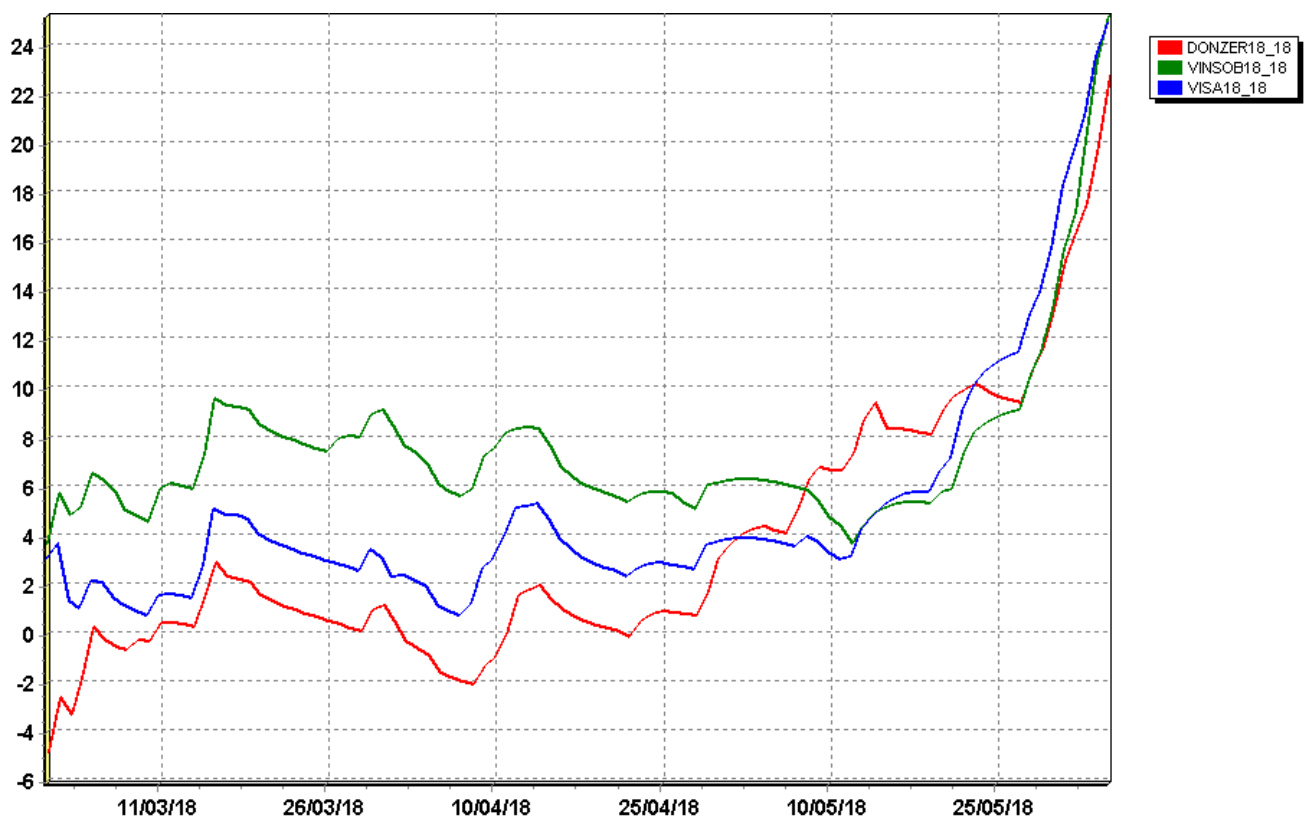
- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitant les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations généralisées les 30, 31 mai et 3 juin, localisées le 4 juin avec des niveaux de contamination moyens à forts (modèle milstop). Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en forte hausse, de 12 à 14 points. Les symptômes devraient être visibles à partir du 7 juin.

Evolution de l'indicateur EPI depuis le 1^{er} mars sur 3 postes du territoire : Donzère, Vinsobre et Visan.



Observations

Forte progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 23 parcelles observées du 30 mai au 5 juin, 12 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 1 parcelle des symptômes sur grappes.

Estimation du risque : en forte augmentation ; fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, très fort en cas de pluies sur les parcelles avec symptômes.



Rechercher les symptômes issus des contaminations des 28, 30 et 31 mai.

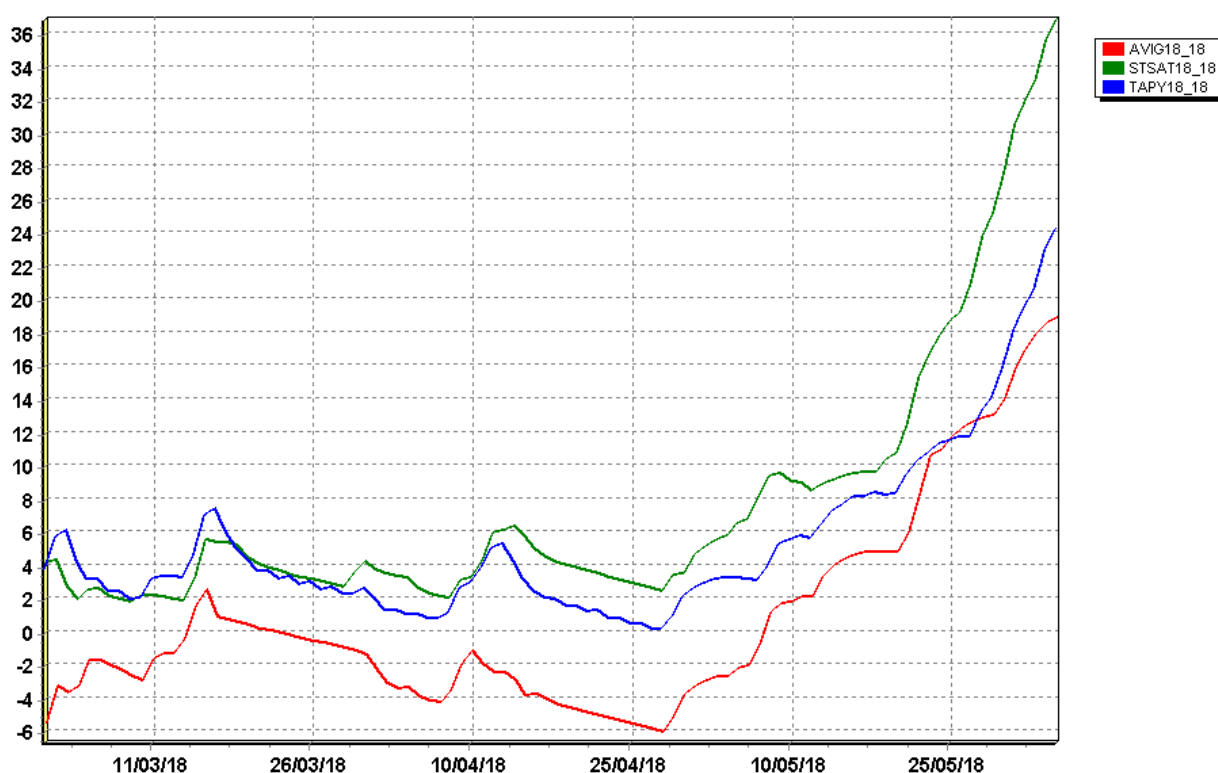
Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations généralisées les 30/31 mai, localisées les 3 et 4 juin avec des niveaux de contamination moyens à forts, localement très forts à exceptionnels dans la Vallée du Calavon (modèle milstop).

Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle potentiel système sont en forte hausse, de 6 à 13 points.

Evolution de l'indicateur EPI depuis le 1^{er} mars sur 3 postes du territoire : **Avignon**, **Carpentras**, **St Saturnin d'Apt**.



Observations

Forte progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 52 parcelles observées du 30 mai au 5 juin, 29 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 9 parcelles des symptômes sur grappes.

Estimation du risque : en forte augmentation ; fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, très fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

 Rechercher les symptômes issus des contaminations des 27, 28, 30 et 31 mai.

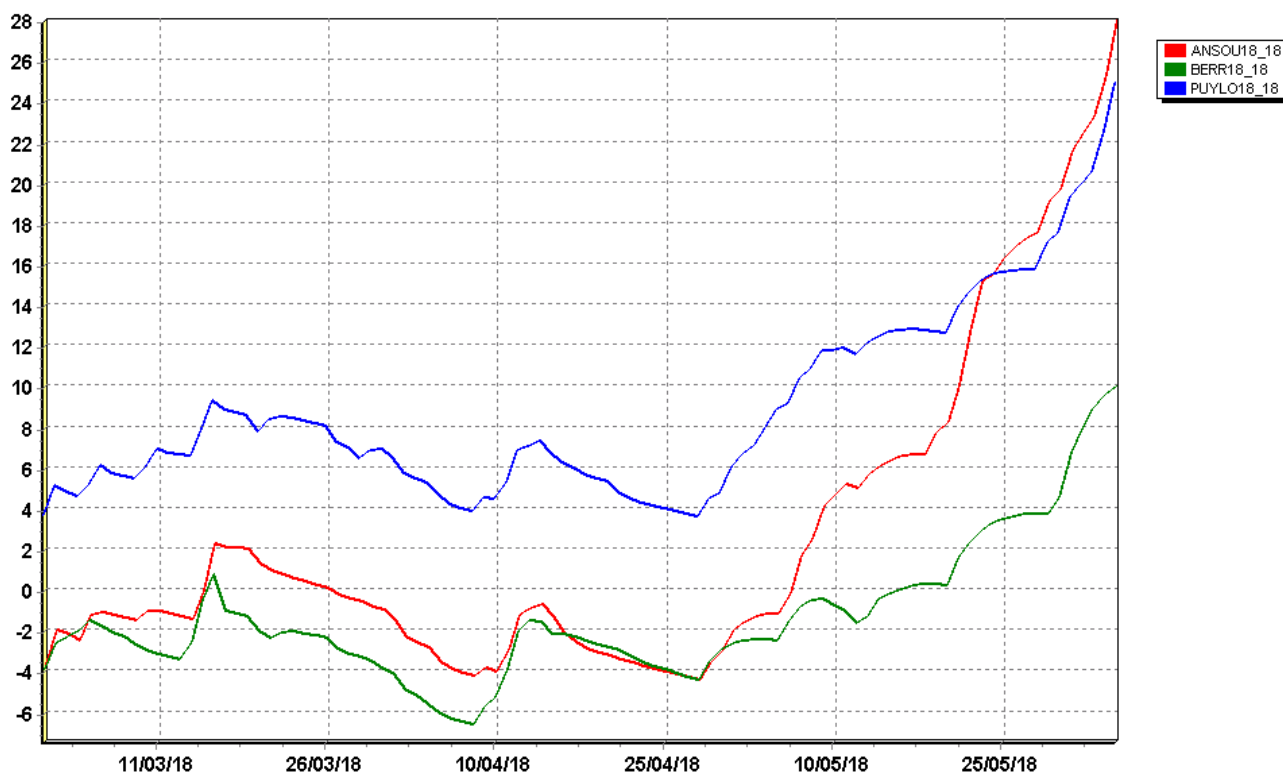
Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations localisées les 30 et 31 mai ainsi que les 3 et 4 juin avec des niveaux de contamination moyens à forts, localement très forts à exceptionnels dans le sud Luberon et le secteur du Puy Ste Réparate (modèle milstop).

Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en forte hausse de 6 à 11 points.

Evolution de l'indicateur EPI depuis le 1^{er} mars sur 3 postes du territoire : Ansolis, Berre et Puylobier.



Observations

Forte progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 34 parcelles observées du 30 mai au 5 juin, 27 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 6 parcelles des symptômes sur grappes.

Estimation du risque : en forte augmentation ; fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, très fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.



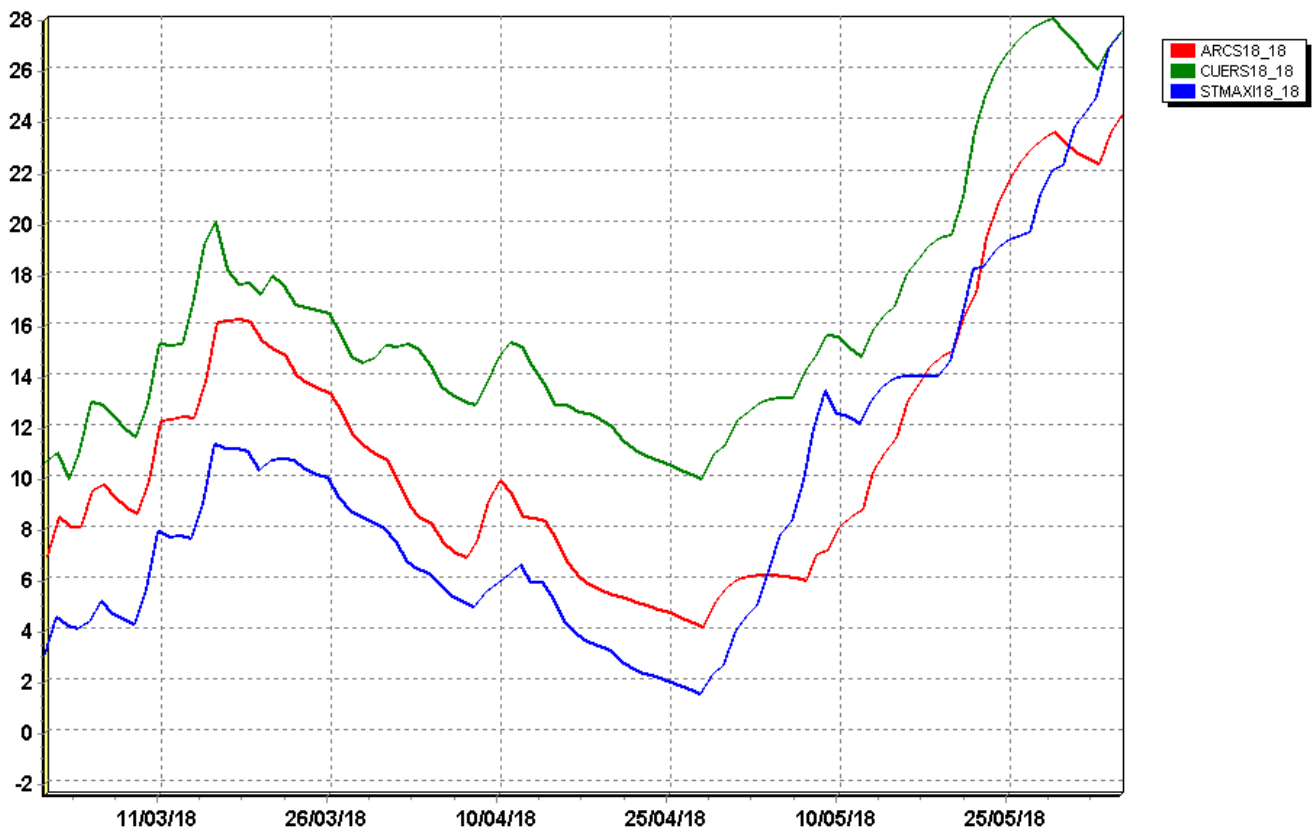
Territoire Provence

Analyse du risque

Les modèles Potentiel Système et Milstop indiquent des contaminations localisées les 31 mai, 3 et 4 juin avec des niveaux de contamination moyens.

Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont stables (secteurs sans orages) ou en hausse de 6 points.

Evolution de l'indicateur EPI depuis le 1^{er} mars sur 3 postes du territoire : **Les Arcs**, **Cuers** et **St Maximin**.



Observations

Forte progression du nombre de parcelles avec présence de mildiou.

Sur 47 parcelles observées du 30 mai au 5 juin, 31 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 9 parcelles des symptômes sur grappes

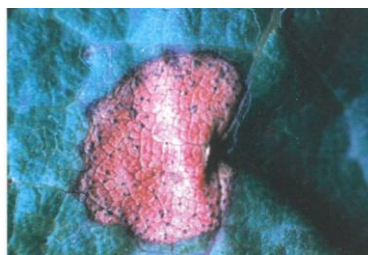
Estimation du risque : en augmentation ; fort en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, très fort en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

Rechercher les symptômes issus des contaminations des 27, 28 et 31 mai.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée



Tache sur feuille avec pycnides (pustules noires caractéristiques de cette maladie).

Analyse du risque

Les différents épisodes pluvieux localisés du 30/31 mai et 03/04 juin ont pu provoquer une contamination dont les symptômes pourraient être visibles à partir du 15 juin.

Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés.

Sur 130 parcelles observées du 30 mai au 5 juin, 11 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, (parcelles situées dans le sud Drôme (2), le Vaucluse (6), les Bouches du Rhône (2)), 2 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

Estimation du risque : très fort sur les parcelles avec symptômes et sur les parcelles historiquement sensibles en cas de pluie, faible à moyen dans les autres cas.

NB : période de sensibilité maximale du stade nouaison à fermeture de la grappe.



Rechercher les symptômes issus des contaminations du 27/28 mai.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

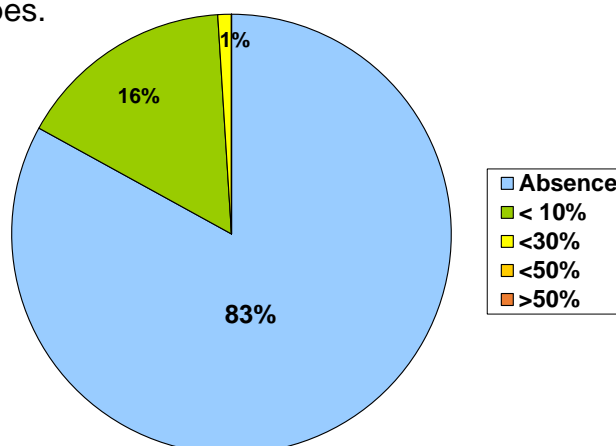
Oïdium sur feuille



Observations :

Sur 126 parcelles observées 30 mai au 5 juin, 21 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 4 parcelles des symptômes sur grappes.

Symptômes sur feuilles



Estimation du risque : fort sur tous les secteurs de précocité.

Vers de la grappe

Observations :

Début du vol de la deuxième génération en secteur très précoce.

La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la 2^{ème} génération à partir du 5 juin en secteur III du 7 juin en secteur IV, du 10 juin en secteur V. Les premiers œufs sont prévus à partir du 5-6 juin en secteur I, 7-8 juin en secteur II, 11-12 juin en secteur III, du 13-17 juin en secteur IV.

- 🔍 Faire les bilans de fin de première génération (observation des glomérules) en secteurs tardifs.

Estimation du risque : faible à nul, très localement fort.

glomérule



Bilans de fin de première génération

Seuil théorique de nuisibilité : 10% de glomérules pour le raisin de cuve, 5% pour le raisin de table.

Secteur III : sur 52 parcelles observées du 25 au 4 juin, aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité.

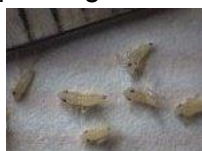
Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

Éléments de biologie

La flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur de la flavescence dorée est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par 5 stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.



Adulte



larves de *Scaphoideus titanus*



Les voies de contamination (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée)

Deux voies de contamination sont possibles :

- par l'insecte vecteur de parcelles en parcelles.

Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.

- par le matériel de multiplication.

La transmission de la flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes

- feuilles « cassantes » qui s'enroulent plus ou moins, en fonction des cépages
 - décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
 - dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies flétries
 - un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port « retombant » à la souche atteinte
 - un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.
- L'expression des symptômes est visible un an après la contamination et quelquefois plus.

Les bulletins réglementaires du SRAL et les cartes correspondantes sont en ligne sur les sites habituels :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree>
http://www.agrometeo.fr/bsv/20180525_Communique1-sud-drome_cle08a67c.pdf
http://www.agrometeo.fr/bsv/CommuniqueTechniqueReglementaire-sud-dr%C3%B4me-2couleur_vuGCA.pdf
<http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>
http://www.agrometeo.fr/bsv/FD_Communique%C3%A9SRAL_30mai2018.pdf

Information

La liste des produits de biocontrôle homologués en viticulture est en ligne sur le site :
http://www.agrometeo.fr/bsv/fichebiocontrolevigne_mai_2018.pdf

Les territoires



Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Marie-Véronique Blanc, Claire Fersing, (CA84), Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.